

Infractions pénales en urbanisme

OBJECTIFS

- Savoir dresser un PV d'infraction
- Gérer la procédure pénale
- Maîtriser les principales règles des procédures

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Pratique juridictionnelle du formateur
- Echanges d'expériences avec les participants
- Etudes de cas pratiques
- Exemples et commentaires en fonction de la jurisprudence

PUBLIC

Personnel des services de l'urbanisme et/ou du contentieux

DATES :

12-13 janvier 2009, 7-8 septembre 2009

TARIF :

960 € HT

PROGRAMME

Appréhender le champ d'application des infractions en matière d'urbanisme face au particularisme du droit pénal

- Les éléments constitutifs de l'infraction
- Le régime applicable aux infractions pénales
- Les principes directeurs du procès pénal
- L'incidence de l'achèvement depuis octobre 2007

Savoir quelle procédure mettre en œuvre en cas d'infraction

- Le procès verbal : l'agent habilité
- Le procès verbal : les modalités de constat
- Introduction des poursuites à mesure du procès-verbal

Mesurer les diverses sanctions

- La remise en état, sous astreinte
- La sanction pénale
- La sanction civile

S'assurer de l'exécution effective des sanctions

- Les intérêts civils et le Juge Pénal
- L'exécution d'office
- Le recouvrement des fonds